



(Traduction)

II

Le Ministre des Affaires étrangères du Venezuela à l'Ambassadeur
extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume-Uni au Venezuela

États-Unis du Venezuela
Ministère des Relations extérieures
Direction de la politique économique
N° 3685-E-
Section économique

CARACAS le 8 octobre 1952

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note n° 151 de Votre Excellence, en date de ce jour, par laquelle vous me communiquez la proposition du Gouvernement canadien de renouveler pour une nouvelle durée d'un an le *modus vivendi* signé à Caracas le 11 octobre 1950⁽¹⁾ et prorogé pour un an, le 11 octobre 1951,⁽²⁾ au moyen d'un échange de notes.

En réponse, j'ai le plaisir de faire connaître à Votre Excellence que mon Gouvernement m'autorise à agréer le renouvellement proposé.

Ainsi que le suggère Votre Excellence, votre Note et la présente réponse constitueront un accord entre les deux Gouvernements pour renouveler les dispositions du *modus vivendi* susmentionné, jusqu'au 11 octobre 1953.

Je saisis cette occasion pour offrir à Votre Excellence les assurances de ma très haute considération.

A. Otañez.

Son Excellence

M. Robert W. Urquhart, K.B.E.C., C.M.G.

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Grande-Bretagne
CARACAS⁽¹⁾ Recueil des Traités 1950 n° 16.⁽²⁾ Recueil des Traités 1951 n° 24.